

A propos de notre éditorial du mois de novembre sur le drill

Autor(en): **Weck, Hervé de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **138 (1993)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

notre continent ne connaîtra pas des tensions, voire des conflits face auxquels la Suisse aurait tout avantage à disposer d'une défense nationale crédible?

– Sans avions de combat modernes et sans la possibilité de moderniser les trente-neuf places d'armes qui lui sont indispensables, notre armée deviendrait une «garde locale» qui ne

servirait à rien et qu'il conviendrait alors de supprimer dans les plus brefs délais. Allons-nous laisser, sans autre, le Groupement pour une Suisse sans armée atteindre ses objectifs?

Puisse, en cette année vitale pour l'avenir de leur pays, les Suisses et les Suissesses ne pas tomber dans le piège que le cardinal de Retz mettait en évi-

dence au début du XVII^e siècle: «Ce sont parfois les personnes les plus méfiantes qui se laissent le plus facilement abuser.»

Col EMG Louis Pittet,
président
de l'Association
de la *Revue militaire*

Col Hervé de Weck,
rédacteur en chef

A propos de notre éditorial du mois de novembre sur le drill

Le lieutenant-colonel Bertrand Picard, officier de réserve français habitant à Lausanne et fidèle lecteur de la *Revue Militaire Suisse*, nous a écrit à propos du dernier paragraphe de l'éditorial dans lequel nous souhaitions que l'armée suisse ne devienne pas «une garde nationale, un ramassis de réservistes au sens péjoratif où l'entendent si souvent nos amis français.»

«(...) Je suis un de ces réservistes qui passent volontairement deux à trois semaines annuelles au service du pays pour essayer de lui offrir une forme de

garde nationale dont il n'aurait pas à rougir le cas échéant. J'ignore d'où viennent les échos que vous recueillez et diffusez sans vérification (...).»

Le dernier paragraphe de mon éditorial était maladroit, parce que mal rédigé et prêtant à confusion. Dans ce texte, loin de moi l'intention d'émettre des critiques malvenues sur la réserve en France ou sur la garde nationale aux Etats-Unis. Je voulais dire que, lorsque nous recevons des officiers français, il n'est pas toujours facile de leur faire comprendre ce qu'est une armée de milice, qu'ils ten-

dent à la confondre avec la réserve qui implique l'existence de troupes et de cadres d'active. Notre armée ne peut pas s'appuyer sur l'active; elle doit donc être différente d'une organisation de la réserve, sinon elle ne comprendrait qu'un «ramassis de réservistes». Par garde nationale, j'entendais le terme dans son sens historique entre 1830 et 1871, pas du tout dans son sens américain contemporain.

Puisse cette maladresse ne pas nuire aux liens de camaraderie qui unissent de très nombreux officiers français et suisses ! (dW)